

Grace Hollogne



Véhicule d'intervention
du maître-chien p.3



Nouvelle centenaire :
Gina Merolli p.5



Changement de
présidence à
la pétanque p.7

CALENDRIER
DES COLLECTES



Semons les bons gestes,
pas nos déchets !



Sommaire

POLICE

Nouveau véhicule pour une équipe hors normes p. 3

ERRATUM

Guide communal 2025-2026 p. 3

PORTRAITS

Daniel Giuriato, lauréat du travail
Meriem Chachoua, lauréate du travail
Daniel Gielen, échevin honoraire
Gina Merolli, centenaire p. 4-5

SOCIAL

Cafétéria numérique de la Régie des Quartiers p. 6

SALON DE L'EMPLOI

p. 6

SPORTS

Nouveau président de la pétanque
Jogging d'Horion-Hozémont p. 7

CALENDRIER DES COLLECTES

p. 8-9

A VOS AGENDAS

p. 10

ENVIRONNEMENT

Be Wapp : champs et pâturages plus propres p. 11

PRÉVENTION

Pompiers : tarifs d'intervention
Entretien de la végétation le long du rail p. 12

BIBLIOTHÈQUES

Du nouveau à la bibli ! p. 13

LOGEMENT

Agilis, le choix de la sérénité p. 14

AÉROPORT

Nouvel envol pour la Fly'in Farm p. 15

STRATÉGIE TERRITORIALE

Schéma de Développement communal p. 16

PERMANENCES ORGANISÉES

À L'INITIATIVE DU COLLÈGE COMMUNAL

Veuillez prendre rendez-vous au 04 224 53 74
les 2^e et 4^e mercredis du mois > ● Mairie de Grâce,
rue J. Heusdens 24 : de 14 à 16 heures
les 2^e et 4^e vendredis du mois > ● Mairie de Hologne,
rue de l'Hôtel Communal 2, de 10 à 12 heures
● Bureaux fermés

AVRIL 2026

LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN 2026

LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Editorial



Avec le retour du printemps et la reprise de la vie et des activités extérieures, je pense utile de rappeler, encore une fois, quelques règles élémentaires qui se doivent d'être respectées. À cet effet, notre Règlement général de police administrative stipule à ses articles :

N° 24 : que tout terrain ou propriété doit être entretenu de façon à ne pas pouvoir nuire aux parcelles voisines. Sont considérés notamment comme nuisances, les herbes en graines,

les chardons, les dépôts verts de toutes sortes. Les herbes devront être tondues ou fauchées au minimum deux fois par an, dont une fois avant le mois de juin et une seconde fois avant la fin du mois de septembre.

N° 308 : que l'usage de tondeuses à gazon est uniquement autorisé :

- du lundi au vendredi entre 8h et 21h ;

- les samedis, dimanches et jours fériés entre 10h et 18h.

N° 432 : qu'il est interdit d'allumer des feux sur tout domaine privé à moins que ne soient réunies les deux conditions suivantes :

- les déchets doivent être d'origine exclusivement végétale ;

- le brasier doit être situé à plus de 100 m de toute habitation.

N° 411 à 413 : que tout occupant se devra de veiller à ce que le trottoir ou l'accotement qui se trouve devant son habitation soit toujours propre ; que les riverains devront également veiller à ce que les rigoles d'écoulement des eaux et les avaloirs qui sont situés en face de leur habitation ne soient jamais obstrués.

N° 79 : il est interdit au propriétaire d'un animal de laisser ce dernier déposer des excréments sur le domaine public. Le propriétaire de l'animal est tenu d'enlever les excréments, il doit être muni en permanence d'un matériel (sachets, cartons,...) lui permettant de les ramasser.

N° 309 : sont interdits sur la voie publique, dans les cours, jardins et autres dépendances des habitations :

- l'usage de haut-parleurs, d'amplificateurs et d'autres appareils sonores.

N° 316 et 317 : qu'il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique et qu'il est interdit de vendre ou de distribuer des boissons alcoolisées sur la voie publique.

Le cas échéant, une amende administrative pourra être appliquée aux personnes qui ne respectent pas les dispositions des présents articles. En cas de récidive, les montants minimum et maximum de l'amende sont doublés.

Je termine mon éditorial par une information qui a toute son importance concernant les différents projets et toutes les activités de notre commune.

En effet, notre budget communal pour l'exercice 2026 a été voté en séance du Conseil communal en date du 18 décembre 2025 et il est parvenu complet à l'autorité de tutelle le 20 janvier 2026. Celui-ci, après réformation par le Département des Finances locales, a été approuvé par Arrêté ministériel du 16 février dernier.

Il présente un boni de 263.633 € à l'exercice propre et de 2.093.527 € tous exercices confondus. Des provisions sont constituées pour un montant de 3.774.500 € et le Fonds de réserve ordinaire s'élève à 1.500.694 €.

Dès lors, les services de notre Administration vont pouvoir s'atteler à mettre en œuvre les différentes décisions et projets envisagés pour l'année en cours.

Votre dévoué,
Maurice Mottard,
Bourgmestre

2^e TRIMESTRE 2026 • NUMÉRO 106 /
MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLOGNE

Editeur responsable :

Maurice Mottard, Bourgmestre,
rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne,
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04 224 53 13 - Fax 04 234 10 22 -

E-mail : info@grace-hollogne.be

www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition : Mmes L. Arena, C. Basile,
C. Nols, A. Pirotte, MM. S. Kaspers, B. Mali, S. Napora,
J. Pereira Pio., A. Servais

nombriL.
people, design & happiness

Mise en page :

NombriL Studio Créatif
Quai Churchill, 37 - 4020 Liège
Tél. 04 349 17 77
www.nombriL.be - hello@nombriL.be



Un nouveau véhicule pour un "agent" de police pas comme les autres

Le binôme maître-chien de la zone de police Grâce-Hollogne/Awans se déplace désormais à bord d'un véhicule spécialement aménagé pour une équipe hors normes.

Aménagé pour répondre aux exigences opérationnelles et au bien-être animal, ce véhicule représente un investissement concret – environ 80.000 € équipements compris – porté par la volonté des autorités locales de garantir la sécurité de leurs citoyens et de moderniser les moyens mis à disposition des équipes de terrain.

Équipé d'un compartiment sécurisé et ventilé pour le transport du chien, il garantit des conditions optimales lors des interventions, quelle que soit la météo ou la durée des déplacements. Grâce à cet outil, le binôme peut désormais intervenir plus rapidement et plus effica-

cement sur l'ensemble du territoire de la zone.

Recherche de personnes, sécurisation de périmètres, dissuasion lors d'interventions sensibles: le maître-chien et son équipier à quatre pattes constituent une ressource précieuse dont Grâce-Hollogne peut pleinement tirer parti. Cet ajout à la flotte témoigne de l'engagement de la commune à offrir à la zone de police les meilleures conditions de travail, au bénéfice direct de la sécurité et de la sérénité de tous ses habitants.

J. P.



Guide communal 2025–2026

Erratum

Merci de prendre note des corrections suivantes :

p.7 – Administration Générale

Rue de l'Hôtel Communal, 2

04/231.48.83

p.8 – SAPV (Service d'assistance policière aux victimes)

Psychologue : Anne VANHERTERYCK

Rue de Jemeppe, 5

p.10 – Mobilité

TEC Liège-Verviers

Lignes : 48, 51, 52, 53, 57, 71, 83, 85, 86, 153

p.15 – Associations

Future Dance : 0496/06.52.76

Dauphin Grâce-Hollogne Natation : 0489/97.40.97

p.18

M. Robyn Jacques (dentiste) a cessé ses activités.

p.30 – Comptables

Compta J. Charlier

Rue Tirogne, 74 – 04/240.26.23

p.31 – Formation

IFAPME

Rue de Wallonie, 23 – 04/229.70.70

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à corriger ces informations dans votre exemplaire du guide.

C.N



Service des Affaires Economiques

Rue des XVIII Bonniers, 90

Tél. 04 224 53 16

cindy.nols@grace-hollogne.be

Engagez-vous qu'ils disaient !

La célèbre phrase des légionnaires dans la BD Astérix et Obélix faisait référence au sacrifice consenti par ces courageux soldats affrontant les batailles face à nos braves Gaulois. On peut dire que nos trois citoyens se sont engagés chacun à leur niveau, ce qui leur a valu de recevoir titre, insigne d'honneur et titre honorifique. Focus sur ces 3 valeureux !

Le premier : **Monsieur Giuriato** est né le 19 décembre 1963 à Ougrée. Il habite avec ses parents à Saint-Nicolas où il fait ses études primaires. Il étudie ensuite à l'IPES dans la branche électricité industrielle, ce qui tracera son futur parcours professionnel. Il travaille dès la fin de ses études jusqu'à ce qu'il parte pour son service militaire, en 1984. Quelques mois plus tard, lorsqu'il termine son service militaire il travaille de nouveau dans une entreprise en électricité avant de franchir les portes de l'ALE en 1986 (actuellement RESA) où il terminera sa carrière. Lorsqu'il prend ses fonctions, il passe de service en service : câblage, raccordement, pour terminer au service dépannage dans lequel il fait les poses durant 40 ans. Papa de deux grands enfants de 30 et 32 ans, il réside sur notre commune depuis 1999 lorsqu'il fait construire sa maison avec son épouse.

Daniel Giuriato est d'une personnalité fiable et stable laquelle lui vaut certainement de recevoir cette fois le titre et l'insigne d'honneur d'or de lauréat du travail dans le secteur public personnel d'une intercommunale, et ce après avoir reçu le titre et l'insigne d'honneur d'argent, il y a une vingtaine d'années.

La seconde : **Madame Chachoua** est née en 1994 à Bejaïa en Algérie. À l'âge de 4 ans, elle immigré en Belgique avec ses parents, son grand frère et ses 3 sœurs aînées pour venir rejoindre la famille de sa maman vivant déjà en Belgique. Elle fait ses études primaires à l'école du Berleur (Sinibaldo Basile). Ensuite elle entame ses études secondaires à l'Athénée Royal de Montegnée pour terminer son parcours en 5^e et 6^e au Lycée Jean Boets dit « Hullos » au cœur du quartier de Sainte-Marguerite.

Elle tente une année de médecine à l'Université de Liège pour revenir faire une 7^e année à Hullos en puériculture. C'est lors de son stage dans la crèche provinciale les Pacolets que la certitude d'avoir choisi la bonne voie se marque définitivement. Elle y postule après avoir été diplômée et y travaille maintenant depuis 7 ans avec enthousiasme. Cette vocation, ses parents l'ont toujours respectée et ils l'ont poussée à faire ce qu'elle aimait. Cette jeune maman d'un petit bout d'un an et bientôt d'un second s'est toujours sentie épanouie entourée d'enfants et c'est certainement cette affinité avec les petits et cette passion qui l'anime au quotidien qui lui a valu de recevoir le titre et l'insigne d'honneur d'argent de lauréat du travail dans le secteur public personnel d'une crèche provinciale.

Le brevet leur a été remis lors de la cérémonie organisée en leur honneur à la fin de la séance du Conseil communal du 29 janvier 2026.

Le troisième : **Monsieur Daniel Gielen** est un Hollognois « pure souche », par-



tie de notre commune dans laquelle il a toujours vécu et s'est investi. Au niveau professionnel, il a géré durant de nombreuses années la librairie qui se trouvait rue de l'Hôtel Communal. Sur le plan sportif, c'est au FC Hollogne qu'il s'est distingué principalement dans le rôle de gardien de but et à la piscine Forsvache en qualité de compétiteur affilié à notre club de natation. Il aime « pousser la chansonnette », d'ailleurs dans les années 70, il a fait partie de l'orchestre « Les Sparrows » qui animait les soirées et les thés dansants organisés au Chamonix, à notre Maison des jeunes et à l'Ecole moyenne de l'Etat, notamment.

À l'heure actuelle, il préside et anime la Confrèrèye da Droguègne et l'A.S.B.L. Cercle d'Agréments, d'éducation et de loisirs, propriétaire de la Maison du Peuple. Ces deux associations restent aujourd'hui des piliers de notre vie sociale. C'est en 2006 qu'il va se lancer dans un nouveau défi ; l'aventure politique !

Élu d'emblée, il devient Conseiller communal le 4 décembre 2006, mandat qui a été renouvelé lors des élections

communales d'octobre 2012, 2018 et 2024. Ensuite, il sera installé en qualité d'échevin du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2019, et de nouveau du 25 mars 2021 au 1^{er} décembre 2024. Durant ces 12 années, il aura en charge diverses compétences : l'Etat-civil-population, le logement, l'urbanisme, les voiries et les

parcs et plantations. Aujourd'hui, toujours « bon pied bon œil », il continue son beau parcours au service de notre commune et de sa population, il siège encore au Conseil communal, au Conseil de police et il préside l'A.S.B.L. Régie des quartiers.

L. A.



100^e Printemps pour Gina

Portrait

Le 11 février dernier, Gina Merolli fêtait un siècle d'existence, entourée de ses proches. Pour l'occasion, les autorités communales lui ont rendu visite.

Née à Goriano Sicoli, un magnifique petit village montagnard au cœur des Abruzzes en Italie, Gina est arrivée chez nous en 1958 pour retrouver son époux venu travailler dans la mine. En 1946, l'Italie et la Belgique concluaient un accord pour renforcer la main-d'œuvre dans nos mines : c'est dans ce contexte que Ettore Cifani a débarqué sur nos terres. Portée par le courage et l'amour, c'est une Gina déterminée à fonder une famille avec l'amour de sa vie, qui abandonne son village natal pour une nouvelle vie. Ils auront cinq enfants, ensuite, sept petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants : la grande fierté de notre Gina. Elle a perdu son époux en 2001 après 53 ans de mariage.

Entièrement dévouée à ses proches, courageuse, généreuse et discrète,

Gina Merolli est, du haut de ses cent ans, encore bien alerte. Le secret de sa longévité ? Une vie saine, la consommation des produits de son

jardin mais, probablement aussi, une vie remplie de tendresse et d'amour... Félicitations à notre nouvelle centenaire !

D.D.



Régie des quartiers : Nouveaux horaires de la Cafétéria numérique (E.P.N. de Wallonie)

Depuis plusieurs années, la Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne A.S.B.L. s'engage dans la lutte contre l'exclusion numérique et dans la transition digitale des citoyens. Au cœur de cette initiative, la Cafétéria numérique propose un lieu convivial d'accès aux outils informatiques et d'accompagnement personnalisé pour tout public : chercheurs d'emploi, seniors, étudiants, travailleurs ou personnes en reconversion.

Située au 13, rue Grande, la Cafétéria numérique met à disposition du public des ordinateurs, tablettes, imprimantes et scanners. Les animatrices accompagnent dans des démarches variées : recherches d'emploi en ligne, création de C.V., création et gestion d'une boîte mail, utilisation du logiciel d'entraînement à l'examen théorique du permis de conduire ou encore aide au remplissage du profil de l'espace personnel du Forem.

Pour répondre au mieux aux attentes locales, la Régie des Quartiers a récemment modifié les horaires d'ouverture de sa Cafétéria numérique.

- **Lundi** : 12h00 - 16h00
- **Mardi** : 12h00 - 16h00
- **Mercredi** : 12h00 - 16h00
- **Jeudi** : 08h00 - 16h00

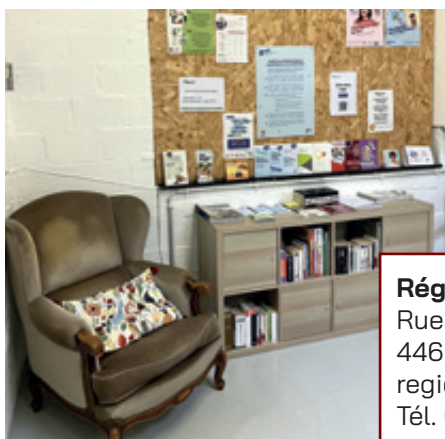
Pour l'utilisation du logiciel d'entraînement préalable à l'examen théorique du permis de conduire, il est recommandé de téléphoner afin de réserver un ordinateur qui sera disponible durant 1h30.

La Cafétéria numérique n'est pas seulement un espace informatique : c'est un lieu d'apprentissage, d'échanges



et d'autonomie numérique où chacun peut développer des compétences essentielles à la vie quotidienne moderne. Que ce soit pour faire une démarche administrative en ligne, comprendre les outils de communication digitale ou être accompagné dans la recherche d'informations, l'équipe d'animatrices est là pour vous accompagner à votre rythme.

C.B.



Régie des Quartiers A.S.B.L.

Rue Grande, 13
4460 Grâce-Hollogne
regiedesquartiers.ms@grace-hollogne.be
Tél. 04 234 35 15

Évènement-économie

Avis : le salon de l'emploi se prépare...

Vous recrutez ?

Le **6 octobre 2026**, les talents viennent à vous au cœur de Liege Airport !

Recrutez autrement.

Rencontrez des candidats préparés et motivés.

- > Stand clé en main
- > Public accompagné par le Forem
- > Focus métiers en pénurie
- > Visibilité régionale

Inscription entreprise :
scannez-moi !



Devenez sponsor !

En tant que partenaire du **Salon L'EMPLOI QUI DÉCOLLE** à Grâce-Hollogne, vous bénéficiez :

- > d'une visibilité renforcée avant, pendant et après l'évènement
- > d'une image d'entreprise engagée socialement et économiquement
- > d'une association à un évènement structurant, organisé avec les acteurs de l'emploi
- > d'une présence dans un lieu emblématique du développement économique régional

Différentes formules de sponsoring peuvent être envisagées (financière, logistique, matérielle ou en services), avec une valorisation adaptée à votre engagement.

Contactez-nous :

Tél. 04 229 95 41
jessica.baillien@grace-hollogne.be

Un nouveau capitaine à la barre de notre club de pétanque

Grande nouvelle au club de pétanque de Grâce-Hollogne ! C'est avec plaisir que nous accueillons Sylvain Reynders dans ses nouvelles fonctions de président. Une belle page s'ouvre pour notre association.

Sylvain est un passionné de pétanque depuis toujours, avec plus de 20 ans d'expérience en qualité de joueur, notamment, au club de pétanque de Comblain-la-Tour. Affilié au club de Grâce-Hollogne depuis 4 ans, il a voulu relever un nouveau challenge en acceptant la présidence du club.

Sylvain nous explique vouloir continuer à développer la convivialité déjà bien présente au sein du club, attirer de nouveaux membres, organiser plus de tournois, améliorer les infrastructures ou encore développer les sections jeunes et dames. *Mon objectif principal nous explique Sylvain est de faire du club un lieu où chacun se sent bien que l'on soit débutant ou un joueur confirmé. La pétanque, c'est avant tout un sport mais aussi un moment de partage. Et la qualité ne sera pas en reste avec l'addition d'une nouvelle équipe fédérale homme qui viendra s'ajouter à l'équipe fédérale dame composée de 12 joueuses émérites.*

Le cercle de pétanque de Grâce-Hollogne compte actuellement plus ou moins 240 membres avec la moitié d'affiliés à la fédération. Il pourra également s'appuyer sur ses 9 terrains couverts et ses 15 terrains extérieurs afin de briller de mille feux.

Sylvain tenait également à insister sur l'aspect familial et bon enfant du club avec une ambiance extraordinaire. Les compétitions se dérouleront toujours le mercredi et le vendredi avec des équipes séniors et vétérans.

Je souhaite également remercier mon prédécesseur, Philippe Woit pour son excellent travail et lui souhaiter le meilleur pour le futur.

Nous souhaitons bonne chance à Sylvain dans ses nouvelles fonctions. On compte sur lui pour continuer à faire vivre notre club dans la bonne humeur et l'esprit sportif qui le caractérise !

S.K.



9^e édition du jogging annuel

Rendez-vous le 21 juin 2026 à Horion-Hozémont !

Amateurs de course à pied, familles sportives et sportifs du dimanche : notez bien la date dans vos agendas ! La 9^e édition de notre jogging se déroulera le dimanche 21 juin 2026 au départ des installations du FC Horion.

Cet évènement convivial revient pour le plus grand plaisir des coureurs de la région. Deux distances accessibles à tous sont proposées :

- **6 km** - idéal pour une première expérience, les joggeurs occasionnels ou une sortie en famille
- **11 km** - pour les plus confirmés qui souhaitent se dépasser sur un beau parcours

Départ unique : 10h30

Lieu de rendez-vous : **F.C. Horion**
Rue de l'Arbre à la Croix, 250
4460 Horion-Hozémont

Tarifs :

- **Pré-inscription (recommandée) :**
6 € (6 km) / 7 € (11 km)
- **Sur place :**
7 € (6 km) / 8 € (11 km)

Les inscriptions sur place débuteront dès 9h.

- Un parcours sécurisé et balisé à travers les chemins et rues de Horion-Hozémont
- Récompenses pour les 3 premières femmes classées et les 3 premiers hommes classés des deux distances
- Bar et petite restauration sur place
- Vestiaires et douches disponibles

Que vous couriez pour le plaisir, pour battre votre record personnel ou simplement pour profiter d'une matinée active en plein air, cet évènement est fait pour vous !

B.M.

Scannez le QR Code pour la Pré-inscription



GRÂCE-HOLLOGNE 7



CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS



CONSULTEZ LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION À LA PAGE SUIVANTE !

AVRIL 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6 Lundi de Pâques	7 Fermeture des recyparcs	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 Fête du travail Fermeture des recyparcs	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 Ascension Fermeture des recyparcs	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25 Lundi de Pentecôte Collect avancée au 23	26 Fermeture des recyparcs	27	28	29	30	31

JUIN 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

1 ZONE 01
2 ZONE 02

CONTENEUR (GRIS) TOUT-VENANT

CONTENEUR (VERT) ORGANIQUE

PAPIERS - CARTONS
CONTENEUR UNIQUEMENT.
Horion-Hozémont, Bierset
et Velroux

CARTONS / PAPIERS
PMC

DÉCHETS VERTS

DATE EN ROUGE = ADMINISTRATION FERMÉE

MODALITÉS PRATIQUES ET PROCÉDURES DE RÉSERVATION BIEN TRIER SES DÉCHETS !



COLLECTE DES CONTENEURS GRIS ET VERTS

> **ZONE 1:** le lundi

> **ZONE 2:** le mercredi

Si le lundi prévu pour les collectes est un jour férié, la collecte sera effectuée le samedi qui précède et si le mercredi prévu est un jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

Dans quelle zone ma rue est-elle ?



- Consultez le site internet www.grace-hollogne.be
- ou téléphonez au 04 233 63 60

COLLECTE DES PAPIERS/ CARTONS ET DES PMC

Tous les 15 jours en même temps que les conteneurs gris et verts

> PAPIERS-CARTONS

Ficelés ou en caisse de carton ou sac papier (pas de plastique)
Attention: Zone 1 - UNIQUEMENT conteneur papiers-cartons pour les entités de Bierset, Horion-Hozémont et Velroux

> EMBALLAGES P.M.C.

- Sacs bleus: bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, les emballages en plastique, à savoir les barquettes, rapiers, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.
- Achat des sacs: 3€ (rouleau de 20 unités) disponibles chez certains commerçants locaux et dans les grandes surfaces.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés par la SCRL SOFIE.

Procédure

15 jours à l'avance, effectuez la réservation par téléphone au 0497 70 11 00, ainsi que le paiement sur le compte BE77 0910 1860 5942 avec, en communication: NOM (personne domiciliée à l'adresse) ADRESSE (de la collecte) et DATE (de la collecte).

Vous êtes inscrit sur la liste définitive dès réception du versement sur le compte communal (la vérification est effectuée par nos soins la semaine précédant la collecte).

Maximum une fois par mois, quantité limitée à 10 sacs de 100 litres et 1m³ de branchages fagotés.

Redevance: 5€ la collecte

Ce service est suspendu en décembre, janvier et février

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par la Ressourcerie du Pays de Liège.

Procédure

15 jours à l'avance, prenez rendez-vous au 04 220 20 00 et précisez le nombre de m³ à enlever. Maximum 2 ramassages par an et maximum 3 m³ par ramassage

Redevance:

gratuit le 1^{er} enlèvement, 15€ le second



Ressourcerie
du Pays de Liège

RAPPEL COLLECTES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS MÉNAGERS :

- Les déchets ou contenants peuvent être sortis, au plus tôt, la veille du jour de collecte après 19 heures ;
- Les déchets ou contenants sont placés devant l'immeuble d'origine.

COLLECTE DES TEXTILES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET MAROQUINERIE ENCORE UTILISABLES

Points de dépôts:

- rue de la Station (Horion)
- rue des XVIII Bonniers (hall omnisports)
- rue Ruy
- rue du Village (Velroux)
- rue P. Janson
- carrefours rue J. Rouyer et Thier de Jace
- rue Forsvache (parking piscine)
- rue Long Pré (Crotteux)
- rue E. Malvoz
- carrefour rues Ch. Destordeur et du Laboureur
- rue du Cimetière (parking cimetière)
- rue Maya
- rue du Centre
- rue J.J. Merlot

La localisation des dépôts est du ressort des entreprises gérant la collecte et peut être modifiée

COLLECTE DES VERRES

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire.

RECYPARC

Rue Mathieu de Lexhy
Tél. 04 247 39 85

Du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé les dimanches et lundis.
Lorsqu'un jour férié tombe un lundi, fermeture le mardi qui suit.

ATTENTION:

les PMC ne sont plus acceptés dans les recyparcs.

Toutes informations

complémentaires au numéro de téléphone 04 240 74 74 ou www.intradel.be



Le bâtisseur du château de Lexhy : le Baron Joseph de Blanckart

Conférence par le Professeur Bernward Lange

Vendredi **24 avril 2026**, à **20 h 00**

Château de Lexhy

Rond-point de Blanckart Surlet, 1

4460 Horion-Hozémont

Organisée par la Commission historique

de Grâce-Hollogne ASBL · Tél. 0478 20 80 74

Journée du Bien-être Animal

**Un rendez-vous incontournable
pour nos compagnons à poils !**

Le dimanche **17 mai 2026**, de **10 h 00 à 18 h 00**,

le service Bien-être animal vous donne rendez-vous au

magnifique Domaine de Quantole pour la Journée du

Bien-être Animal !

Cette grande journée festive et éducative est entièrement gratuite et ouverte à toutes et à tous : familles, amoureux des animaux, curieux... Venez nombreux !

Au programme :

- De nombreux ateliers pour petits et grands
- Des exposants passionnés par le bien-être animal
- Des démonstrations (éducation canine, soins, comportements, etc.)
- Un espace convivial avec bar et foodtruck pour se restaurer sur place

Animaux domestiques bienvenus (chiens tenus en laisse, bien sûr !), c'est l'occasion idéale de passer une belle journée en plein air tout en découvrant comment mieux comprendre et chouchouter nos amies les bêtes.

Lieu : Domaine de Quantole

Rue de la Barrière, 30

4460 Horion-Hozémont

Entrée gratuite – Pas besoin de réservation, venez simplement avec le sourire !

Organisée par le service bien-être animal

de la commune de Grâce-Hollogne

Grâce-Hollogne, une commune qui aime les animaux !

Week-end des Artisans

Samedi **6 juin 2026**, de **10 h 00 à 21 h 00**

et dimanche **7 juin 2026**, de **10 h 00 à 20 h 00**

Liege Airport, Terminal passagers (parking gratuit)

80^e anniversaire des Accords Belgo-italiens d'émigration du 23 juin 1946

Après la Seconde Guerre mondiale, la production minière belge s'effondre, entraînant de graves conséquences pour l'économie et les projets de reconstruction.

Face à la difficulté de recruter des travailleurs belges, l'État signe en juin 1946 un pacte avec l'Italie pour envoyer des travailleurs italiens dans les mines en échange de charbon. Nous voyons alors un afflux d'Italiens sur nos terres qui fera naître un métissage entre immigrés et accueillants. C'est le début d'une longue et belle amitié dont Grâce-Hollogne, terre minière et terre d'accueil, est une parfaite illustration.

À l'occasion des quatre-vingts ans des Accords, notre commune a évidemment souhaité célébrer cet anniversaire d'une amitié qui a fait son histoire et fait toujours sa richesse multiculturelle.

Du 9 juin au 27 juin 2026

Expositions diverses, films documentaires, récits, concerts...

Restez informés auprès du Service de la Culture :
04 231 48 24

Scannez le QR Code



Info Intradel

**Intradel veille en permanence à maîtriser les coûts
tout en maintenant un service de qualité.**

Le bon PMC n'existe plus*

En mettant fin au bon PMC, Intradel supprime d'importants coûts supplémentaires, qui étaient auparavant intégrés au coût global du service.



Ce changement permet de **maîtriser les coûts** du service, sans impact sur sa qualité ni sur les modalités de collecte.

*Décision de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2025.



Ce qui ne change pas :

- Le prix de 3€, depuis 2014.
- Toujours disponible dans les commerces habituels.
- Le service PMC continue normalement.
- Les consignes de tri restent identiques.



Campagne BE WAPP : Semons les bons gestes, pas nos déchets !



Installation de panneaux "prévention - protection agricole" sur le territoire

Chaque année, des déchets sauvages abandonnés le long des routes, dans les champs ou les pâtures, viennent polluer notre environnement et compliquer le travail des agriculteurs. Pour répondre à cette problématique, l'ASBL Be WaPP a lancé la campagne « Champs et pâtures plus propres » ; une initiative de sensibilisation déployée à travers la Wallonie. Son message est simple et percutant : « Ici, on cultive des légumes... pas vos déchets ! ».

Concrètement, des panneaux sont installés en bordure de champs et de pâtures. Le premier met en avant un agriculteur ou une agricultrice locale et rappelle ce qui est produit sur place. Un second panneau complète le message avec l'intervention d'un Ambassadeur de la propreté* (voir notamment notre site internet : <https://www.grace-hollogne.be/ma-commune/service-communaux/environnement/ambassadeur-proprete>). Quelques semaines plus tard, un troisième panneau vient rappeler les amendes prévues en cas d'abandon de déchets, soulignant le cadre légal.

Menée en collaboration avec les organisations agricoles wallonnes, cette campagne vise à protéger les cultures, le bétail et la qualité de notre alimentation. Les déchets abandonnés peuvent en effet endommager les récoltes, blesser les animaux et engendrer des pertes économiques importantes. Les résultats sont encourageants : dans les communes participantes, une diminution significative des déchets a déjà été constatée après l'installation de cet affichage. Dix-huit panneaux au total ont été installés sur notre territoire (4 « Ici, on élève du bétail », 7 « Respectez nos champs » et 7 « Amende salée ») ; 16 sont répartis entre Horion et Bierset, 1 se trouve rue Adrien Materne et 1 autre dans le cul-de-sac de la rue Charles Destordeur.

Chacun peut contribuer à cet effort collectif. Un geste simple – jeter ses déchets dans une poubelle ou dans un recyparc d'Intradel – permet de préserver nos paysages, de soutenir nos agriculteurs et de protéger notre cadre de vie.

Ensemble, cultivons la propreté !



* Les Ambassadeurs de la propreté ce sont les citoyens motivés à rendre leur quartier, leur rue ou leur espace public plus propre et agréable. Écoles, entreprises, associations ou citoyens, tout le monde peut devenir Ambassadeur et contribuer à une Wallonie plus propre.

Sources : www.bewapp.be/champs-et-paturages-plus-propres/



Allô ! Les pompiers ?

Attention, soyez vigilant ! Le nouveau règlement sur la tarification des prestations payantes de la Zone de secours – Liège zone 2 I.I.L.E. – SRI est paru.

Notre Zone de secours est l'une des 6 zones de la Province de Liège. Elle est organisée sous la forme d'une Intercommunale qui assume l'ensemble des missions relatives à la sécurité civile.

Certaines missions opérationnelles restent gratuites pour les citoyens telles que :

- La lutte contre l'incendie et l'explosion dans le cadre de catastrophes ou d'événements calamiteux.
- Le sauvetage et l'assistance aux personnes dans des circonstances dangereuses.
- La protection des biens lors de situations d'urgence.
- L'aide médicale urgente.

Du transport en ambulance, aux prestations très diverses du service opérationnel comme la destruction de nids d'insectes, l'utilisation d'autopompes ou encore le transport d'organes, ceux-ci ont un coût dont vous retrouverez quelques exemples dans la liste ci-jointe*. Le Service Prévention des pompiers n'est pas en reste non plus, avec de nombreuses missions

comme les prestations dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme, d'environnement ou de permis unique, le contrôle de sécurité incendie des établissements accessibles au public mais également le contrôle de manifestations se déroulant sur le territoire de Grâce-Hollogne. Le prix varie de 155 € à environ 955 € selon le type d'installation ou de bâtiment.

Vous pouvez également retrouver la tarification des prestations payantes de l'I.I.L.E. sur leur site : <https://www.iile-sri.be/>.

S.K.

* Exemples de prestation du service opérationnel (hors frais de transport et de déplacement) :

Autopompe	33,44 € par ¼ heure
Auto-échelle	66,89 € par ¼ heure
Bâche de protection	66,89 € par bâche
Destruction de nids d'insectes	44,60 € par intervention
Groupe électrogène 3 kva	5,13 € par ¼ heure
Transport d'organe	224,87 par intervention

Pourquoi l'entretien de la végétation le long du chemin de fer ?

En tant que gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, Infrabel est responsable de la sécurité sur et autour du domaine ferroviaire. Une partie importante de cette mission consiste en l'entretien régulier de la végétation le long des voies ferrées. Cela inclut également la gestion des talus et des zones adjacentes aux voies. Ces travaux d'entretien sont réalisés à une fréquence précise, en fonction de la distance par rapport à la voie (zone lisière, proche des voies, fauchée chaque année, et hors zone lisière tous les 5 à 10 ans).

Un écran de verdure le long de la ligne ferroviaire est agréable pour les riverains.

Cependant, il est problématique de laisser pousser ces arbres et arbustes sans contrôle ; cela pourrait nuire à la visibilité des signaux ou même entraîner des situations dangereuses, comme des arbres tombant sur les voies.

De plus en plus de retards de trains sont d'ailleurs causés par des arbres déracinés ou des branches tombées sur les caténaires. À cet égard, il est important que les riverains situés près du domaine ferroviaire entretiennent correctement leur végétation pour éviter ces situations.

Quelles sont les conséquences ?

Un arbre sur les voies signifie des trains à l'arrêt, des retards et des réparations coûteuses. Le propriétaire du terrain concerné est responsable des frais.

Quelles sont les solutions ?

- Tailler régulièrement ses arbres.
- Couper les arbres trop proches des voies.

- Ne laisser aucun déchet végétal sur le domaine d'Infrabel.
- Garder une distance d'au moins 4,5 mètres par rapport aux voies.

Que faire en cas d'urgence ?

Un arbre menace de tomber sur les voies ? Appelez immédiatement le **1711** pour interrompre le trafic ferroviaire (attention : ce numéro est **réservé aux urgences**).

Vous habitez près des voies

et vous avez des questions supplémentaires ?

Contactez Infrabel :

www.infrabel.be/fr/arbres ou contact@infrabel.be



Du nouveau à la bibli !

Nouvelle équipe, nouveaux projets, nouvelles envies : le réseau communal de bibliothèques fait peau neuve.

Nos trois bibliothèques fraîchement rénovées rouvrent grand leurs portes. Derrière ce renouveau, une équipe toute neuve qui se voit autant bibliothécaire que médiatrice culturelle, bien décidée à tisser des ponts entre les livres, les habitants et les réalités d'une commune riche de sa diversité.

Trois sites, une équipe, une mission

Trois bibliothécaires, trois sites, une même conviction : le métier ne se résume plus à ranger des livres sur des étagères. Aujourd'hui, être bibliothécaire, c'est être médiateur culturel. C'est créer la rencontre entre une personne et une œuvre, entre un public et un lieu, entre des habitants qui ne se croisent pas forcément ailleurs. C'est écouter, orienter, accompagner – et parfois simplement ouvrir une porte.

Et les murs suivent le mouvement : les trois sites ont été rénovés pour offrir des espaces plus accueillants, plus lumineux, plus ouverts. Des lieux pensés non plus seulement pour le prêt, mais pour l'échange, l'animation et la découverte. Du neuf dans les murs, du neuf dans les têtes.

Une commune, mille réalités

Notre commune se distingue par sa grande diversité sociale, mêlant résidents locaux, personnes en parcours migratoire et publics fragilisés.

Face à cette complexité, la bibliothèque sort de ses murs pour créer du lien et rendre la culture accessible à tous, peu importe le statut ou la langue.

L'action culturelle ne se limite plus à l'accueil passif ; elle passe par l'adaptation aux besoins spécifiques (ateliers, livres sans texte, dépôts hors-les-murs) pour aller à la rencontre des citoyens là où ils se trouvent.

Nos portes sont ouvertes à tous...

À ceux qui lisent couramment et à ceux qui apprennent le français.

À ceux qui cherchent un roman et à ceux qui cherchent un endroit où se sentir accueillis. À ceux qui connaissent la bibliothèque depuis toujours et à ceux qui n'y ont jamais mis les pieds.

Le rôle du médiateur, c'est de s'assurer que chacun d'entre eux trouve sa place.

Enraciné dans la culture, au cœur du quartier. On charge les livres, on décharge les soucis et on avance ensemble.

Un réseau en marche

En rejoignant le réseau MaBibli en 2026, nos bibliothèques franchissent une étape clé vers leur professionnalisation et leur reconnaissance officielle. Cette intégration permet aux usagers d'accéder gratuitement à près de 150 bibliothèques provinciales avec un pass unique, tout en renforçant le rôle de la bibliothèque comme un lieu de rencontre et de culture accessible au cœur de chaque quartier.

Le PASS permet aussi :

- Une **gestion centralisée** de son activité (prolongations de prêts, réservations, historiques de prêt)
- Un **contrôle simplifié** sur ses données personnelles utilisées par les bibliothèques qu'il fréquente
- Accès offert à **des ressources en ligne** (ressources numériques, dont l'offre s'étend de plus en plus pour suivre les nouvelles habitudes de consommation des usagers tels que e-books, audiobooks, magazines, presse en ligne...) via le portail Mabibli.be
- Consultation du compte lecteur via le portail <http://mabibli.be>

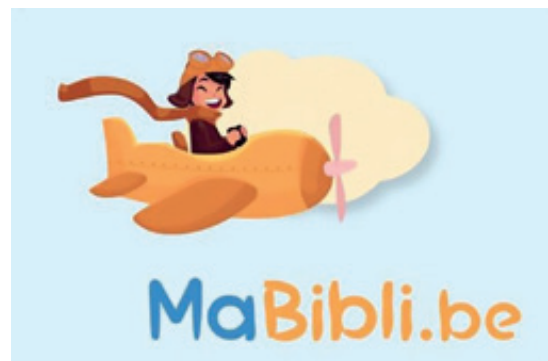
Bienvenue à la bibliothèque pour plus de conseils sur l'utilisation du PASS !

Infos pratiques :

Attention : Tous les lecteurs doivent être réencodés dans notre nouveau système. L'accueil pourra donc être un peu plus long lors de votre prochaine visite. Merci de votre patience !

Plus d'infos : mabibli.be

Consultez le règlement d'ordre intérieur et de redevances du Réseau des bibliothèques de Grâce-Hollogne <http://bibli-grace-hollogne.be>



Merci d'apporter votre carte d'identité lors de votre prochaine venue !
Cotisation annuelle : 6 € (à régler en espèces)

A.P.

	Bibliothèque de Grâce Rue des Alliés, 33 Tél. 04 388 29 82	Bibliothèque d'Hollogne Rue Grande, 86 Tél. 04 235 90 80	Bibliothèque de Bierset Avenue de la Gare, 141 Tél. 04 250 22 74
Lundi	13h – 18h		
Mardi	14h – 17h		14h – 16h
Mercredi	11h – 17h	12h – 15h	
Jeudi			15h – 18h
Vendredi	14h – 18h	15h – 18h	
Samedi	9h – 13h		



Propriétaire d'un logement à louer ? Confiez-le à une équipe qui s'occupe de tout !

Mettre un bien en location peut rapidement devenir chronophage et source de stress. La mission d'Agilis est justement de simplifier la vie des propriétaires, tout en répondant aux besoins en logement sur notre territoire.

Sandra Belhocine, échevine du logement, explique la plus-value des services d'une Agence immobilière sociale telle que Agilis, en quelques questions qui lui sont souvent posées :

J'ai un logement à louer : pourquoi s'adresser à Agilis ?

Parce que Agilis prend en charge la gestion complète de votre bien, de A à Z.

Elle recherche des locataires, assure le suivi administratif et la gestion quotidienne... vous gagnez un temps précieux et réduisez considérablement la charge mentale liée à la location.

En outre, vous bénéficiez de garanties solides, notamment contre les impayés de loyers et les périodes de vacance locative.

Comment sont fixés les loyers ?

Les loyers sont établis sur base d'une grille objective, tenant compte de la typologie du logement et du marché local.

Afin d'offrir un accès au logement à des prix maîtrisés, la Région wallonne accorde au propriétaire une exonération du précompte immobilier. Un avantage financier non négligeable.

Et si le locataire cause des dégâts ?

C'est une préoccupation tout à fait légitime. Mais pas d'inquiétude : vous êtes couvert par une garantie pouvant aller jusqu'à 12 mois qui est prévue pour faire face aux éventuelles dégradations locatives. L'équipe assure également un suivi régulier des logements afin de prévenir les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent.

Ai-je un droit de regard sur la personne qui occupera mon logement ?

Oui. La sélection des locataires se fait dans un cadre clair et transparent.

Une sélection sérieuse se réalise tout

en tenant compte de vos attentes en tant que propriétaire.

Si je souhaite reprendre la gestion locative de mon logement, comment cela se passe-t-il ?

Le délai de préavis entre le propriétaire et Agilis est de trois mois, quelle que soit la durée de la convention initiale.

J'ai des rénovations à faire, peut-on m'aider ?

Oui. Agilis vous accompagne dans la coordination de travaux : rénovations, mises en conformité ou améliorations du logement.

Sur base d'un devis, le service d'intendance peut prendre en charge aussi bien les petits travaux du quotidien mais aussi de plus grandes interventions de rénovation.

Par ailleurs, dans le cadre de rénovations, collaborer avec Agilis peut vous donner accès à certains avantages fiscaux, ainsi qu'à des subventions ou des prêts à taux 0 %.

Un rendez-vous peut être fixé afin de vous informer en détail.

En résumé

Agilis gère aujourd'hui près de 800 logements sur les communes de Grâce-Hollogne, Seraing et Flémalle.

Derrière ces chiffres, il y a surtout une équipe de professionnels à votre écoute, engagée pour une gestion locative sécurisée, humaine et sans tracas.



Sandra BELHOCINE, Echevine du Logement, de L'Urbanisme et des Finances et Charlotte BERNARD, Directrice-gérante AGILIS



UN LOGEMENT À LOUER ?

AGILIS, LE CHOIX DE LA SÉRÉNITÉ...

VOS AVANTAGES EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

- ✓ La gestion locative complète de votre bien
- ✓ Une garantie de paiement des loyers
- ✓ L'entretien, la maintenance et la rénovation du logement
- ✓ Des avantages fiscaux
- ✓ L'accès à notre service travaux - intendance
- ✓ Un réel engagement solidaire



CURIeux D'EN SAVOIR PLUS ? RENCONTRONS-NOUS !

AGILIS - Agence de Gestion, d'intendance et de location immobilière solidaire
www.agilis.immo - info@agilis.immo - 04 336 04 20
 Rue des Rhieux 1 - 4301 Jemeppe



Nouvel envol pour la Fly'in Farm de Liege Airport



Le Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Liege Airport, plus connu sous le nom de Fly'in Farm, a officiellement rouvert ses portes ce 4 février 2026 après sept mois de travaux de modernisation, pour un investissement de 2 millions d'euros. Une rénovation stratégique qui permet à l'aéroport cargo liégeois de renforcer encore son rôle de porte d'entrée européenne pour les animaux vivants et les produits périssables.

Spécialisé dans le transport de marchandises, Liege Airport fait partie des grands hubs cargo d'Europe. Chaque jour, des denrées fraîches et des animaux vivants y transitent avant d'entrer sur le territoire européen. Leur passage par le PCF est obligatoire : ils y sont contrôlés et, si nécessaire, hébergés temporairement.

Créée en 2004, la Fly'in Farm devait être modernisée afin de répondre aux nouvelles exigences sanitaires européennes et aux normes renforcées en matière de bien-être animal, de bio-sécurité et de sécurité alimentaire, sous le contrôle de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Cette transformation répond aussi à l'augmentation constante des flux, en particulier dans le transport de chevaux : plus de 3.700 équidés ont transité par les installations en 2025.

Les infrastructures ont été repensées et agrandies :

- Sept boxes pour chevaux et trois enclos pour le bétail ;
- Une zone d'isolement portée à huit places ;
- Un espace élargi pour les petits animaux, pouvant désormais accueillir des poissons d'ornement ;
- Un nouveau quai de déchargement et un auvent permettant le traitement des animaux à l'abri des intempéries.

Un flux alternatif a également été mis en place afin d'assurer la continuité des importations, même en cas d'isolement sanitaire. Le bâtiment a été entièrement réaménagé : espaces plus ouverts, circulation optimisée et procédures modernisées. Le projet a été mené en partenariat avec l'Université de Liège et l'AFSCA. La Fly'in Farm répond aux exigences HACCP (système d'analyse et de maîtrise des risques alimentaires) et offre un encadrement permanent par des vétérinaires, garantissant un haut niveau de contrôle pour l'ensemble de la chaîne de production et de distribution.

Liege Airport confirme son expertise reconnue dans l'accueil et le contrôle des animaux vivants.

Cette modernisation permet de garantir des standards élevés en matière de bien-être animal et de contrôle sanitaire, tout en accompagnant l'évolution de l'activité. Cette rénovation consolide la place de Liège comme acteur logistique majeur, conjuguant performance économique, sécurité sanitaire et respect du bien-être animal, au service de la Belgique et de l'Europe.

C.N.



Fly'in Farm

Rue de l'Aéroport, 48
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 84 11

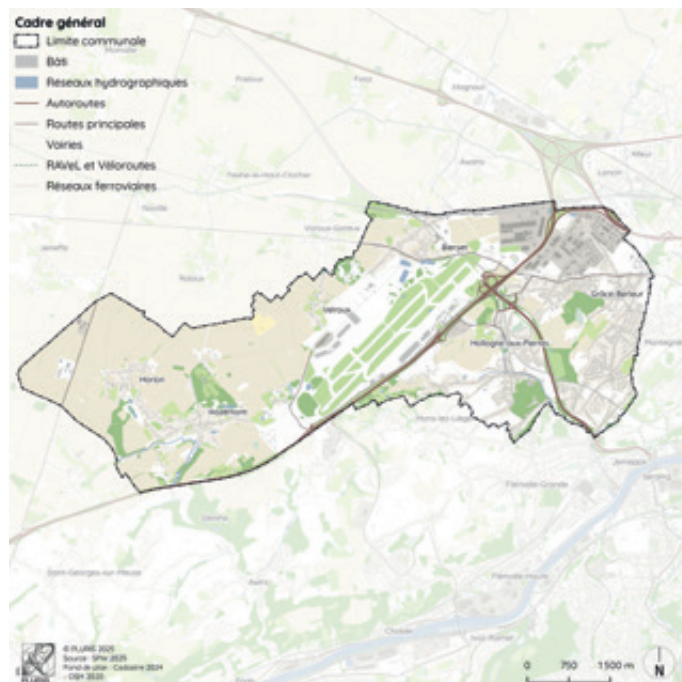
SDC pour Schéma de Développement communal

SDC : qu'est-ce que c'est ?

Le schéma de développement communal est un document stratégique* qui guide l'aménagement du territoire d'une commune. Il permet d'affiner et de préciser les orientations du schéma de développement élaboré pour l'ensemble de la Région wallonne et constitue un outil précieux d'aide à la décision pour les autorités locales en matière d'urbanisme, d'infrastructures, d'environnement, et d'autres aspects du développement local, à l'horizon 2050. En 2025, notre administration a lancé un marché visant à désigner un bureau d'étude agréé afin de réaliser ce schéma : c'est le bureau d'étude PLURIS, en collaboration avec IDEA Consult, qui a remporté le marché.

Le processus d'élaboration qui vient d'être entamé consiste, dans un premier temps, à alimenter un diagnostic complet de la commune sur les plans économique, social et environnemental et d'en faire une analyse. Cette analyse du territoire permettra d'identifier les défis à relever et de dégager les priorités.

Ensuite, des projets concrets seront élaborés et soumis à l'avis de la population (enquête publique) avant d'être validés par le Conseil communal. Le schéma de développement communal est donc destiné à devenir l'outil essentiel pour planifier l'avenir de notre commune de manière cohérente et durable. Il doit chercher à équilibrer les besoins économiques, sociaux et environnementaux afin de garantir une qualité de vie aux habitants, tout en anticipant les besoins futurs en matière de logements, de transports et de services publics pour répondre efficacement aux évolutions démographiques et économiques.



SDC : votre avis est important !

Votre participation à l'élaboration de ce schéma est essentielle. Une enquête en ligne est désormais ouverte afin de recueillir vos préoccupations et vos besoins. Vous pouvez nous aider à refléter, dans ce document stratégique, les attentes et les aspirations de la population.

Les réponses que vous nous fournirez seront fondamentales pour que vos besoins et aspirations soient intégrés et pour que l'analyse soit ancrée dans votre réalité !

D.D.

* Le SDC est un document officiel qui n'est pas figé, il devra être ajusté au fil du temps selon l'évolution et les besoins.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Infos : www.grace-hollogne.be/ma-commune/sdc

Questionnaire en ligne : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/f4963f89>

Enquête ouverte du 1 au 30 avril 2026



Budget participatif

Appel à projet !

Vous avez des idées et des projets que vous aimeriez mettre en place au sein de votre quartier, avec votre groupement ou vos voisins ? Prenez contact avec le service Égalité des Chances – Participation Citoyenne (ECPC) et ne manquez pas l'appel à candidature 2026 qui sera diffusé sur le site communal et les réseaux sociaux.



Pour plus d'informations :

Service ECPC

Tél. 04 229 95 41 · jessica.baillien@grace-hollogne.be